

FICHE 2A
Soutien à la création pour les Arts Visuels
Aide à la résidence de création ou d'expérimentation

Coût total de l'opération exprimé : H.T. T.T.C.
Montant de la subvention sollicitée : Taux % :

Conditions pour l'attribution de la subvention :

La Ville favorisera l'accompagnement par une structure associative ou de type SCIC du territoire (gérant un lieu ou non), de l'accueil en résidence d'un (ou plusieurs) artiste(s) pour une durée déterminée autour d'un travail de création ou d'expérimentation. Le (ou les) artiste (s) devra en lien avec la structure et en dialogue avec la Ville développer des actions de médiation. Dans le cas où la structure associative ne dispose pas d'un lieu, la ville de Nancy pourra étudier la possibilité de mettre un lieu à disposition pour la résidence.

Conditions

- structure support associative ou de type SCIC du territoire
- affiliation (ou pendant la durée de la résidence) à la maison des artistes, ou apporter une preuve de la pratique de son art comme activité principale
- proposer une note d'intention précisant le projet de création ou de recherche, sa dimension et son ambition;
- l'artiste devra dans son projet inclure des actions de médiation culturelle que la structure support l'aidera à mettre en place
- la résidence fera obligatoirement l'objet d'une présentation publique sous une forme à définir dans la note d'intention : exposition, présentation publique, performance
- La structure support devra passer une convention avec l'artiste accueilli en résidence faisant apparaître la rémunération artistique obligatoire
- la structure associative ou de type SCIC d'accueil mettra à la disposition des artistes les moyens techniques, logistiques et financiers (dans la limite de ses possibilités) nécessaires à la création ou au travail d'expérimentation envisagé
- la structure support s'engage à mettre en place des actions de communication pour le grand public autour de la résidence,
- les artistes invités s'engagent à une présence active au sein du lieu mis à disposition par la structure d'accueil pendant la durée de la résidence
- présenter un budget en adéquation avec l'ambition affichée du projet dans ses différents aspects
- La Ville de Nancy ne doit pas être le seul partenaire financier

Nom de l'artiste/des artistes en résidence :
.....

Public(s) ciblé(s) (typologie et origine géographique) :

.....
.....
.....

Les bénéficiaires (nombre) :

.....
.....

Lieu(x) de réalisation du projet :

.....
.....

Date de mise en œuvre du projet :

.....

Durée du projet :

.....

Veillez indiquer toute information complémentaire qui vous semble pertinente :

.....
.....
.....
.....
.....

Contacts - Renseignements

Arts Visuels : pierre.mcmahon@mairie-nancy.fr / 03 83 85 34 84

N culture à Nancy,

**BUDGET PREVISIONNEL 2021
DU PROJET POUR LEQUEL LA PARTICIPATION
DE LA VILLE EST SOLLICITEE**

*Document à compléter et à retourner
avec les pièces à joindre au dossier de demande de subvention 2021*

Merci de remplir un budget par projet

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

CHARGES DIRECTES AFFECTEES A L'ACTION	Montant	PRODUITS - RESSOURCES DIRECTES LIEES A L'ACTION	Montant
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services		Coproductions	
Achats matières et fournitures		Préachat, vente (cession)	
Autres fournitures		Recettes de billetterie	
61 - Services extérieurs		Prestations de services et ventes de marchandises	
Locations		74 - Subventions d'exploitation (1)	
Entretien et réparation		Etat (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Assurance		-	
Documentation		-	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Région(s) (préciser) :	
Déplacements, missions non permanents		-	
Publicité, publication		Département(s) (préciser) :	
Déplacements, missions permanents		-	
Services bancaires, autres		Structures intercommunales (préciser) :	
63 - Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Commune(s) (préciser) :	
Autres impôts et taxes		-	
64 - Charges de personnel artistique		-	
permanents (salaires nets)		Organismes sociaux (à détailler) :	
permanents (charges sociales)		-	
non permanents (cachets nets)		-	
non permanents (charges sociales)		Fonds Européens (préciser)	
64 - Charges de personnel technique			
permanents (salaires nets)			
permanents (charges sociales)			
non permanents (cachets nets)			
non permanents (charges sociales)			
64 - Charges de personnel administratif			
permanents (salaires nets)			
permanents (charges sociales)			
non permanents (cachets nets)			
non permanents (charges sociales)			
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières		75 - Autres produits de gestion courante	
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissements		76 - Produits financiers	
TOTAL 1		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		TOTAL 1	
Prestations de service			
Mise à disposition gratuite de biens		87 - Contributions volontaires en nature	
Personnel bénévole		Bénévolat	
TOTAL 2		Prestations en nature	
		Dons en nature	
TOTAL GENERAL		TOTAL 2	
		TOTAL GENERAL	

BUDGET PREVISIONNEL 2021 DE LA STRUCTURE

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achat		70 - vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement		Recettes d'exploitation	
Autres fournitures		Co-Production	
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		Etat (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)) :	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) (préciser) :	
Assurance		-	
Documentation		-	
Divers		Département(s) (préciser) :	
62 - Autres services extérieurs		-	
Déplacement, missions non permanents		Structures Intercommunales (préciser) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions permanents		Commune(s) :	
Frais postaux et de télécommunications		-	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes (SACD,SACEM)		-	
64 - Charges de personnel artistique		Fonds Européens (préciser)	
permanents (salaires nets)		Lorraine Emploi (emplois aidés)	
permanents (charges sociales)		CNASEA (emplois aidés)	
non permanents (cachets nets)		Autres aides, dons ou subventions affectées (préciser)	
non permanents (charges sociales)		75 - Autres produits de gestion courante	
64 - Charges de personnel technique		Dont cotisations	
permanents (salaires nets)			
permanents (charges sociales)			
non permanents (cachets nets)			
non permanents (charges sociales)			
64 - Charges de personnel administratif			
permanents (salaires nets)			
permanents (charges sociales)			
non permanents (cachets nets)			
non permanents (charges sociales)			
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - Transferts de charges	
TOTAL I		TOTAL I	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Prestations en nature		Prestations en nature	
Mise à disposition gratuite de biens		Dons, aides en nature	
Personnel bénévole		Bénévolat	
TOTAL II		TOTAL II	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	